

Comment la classe ouvrière doit-elle créer son organisation propre et l'Etat afin de pouvoir dominer son travail et sa production ?

S'il n'y a pas de démocratie ouvrière dans l'usine, elle ne peut exister à fortiori dans l'Etat. En effet, c'est seulement à l'usine que l'ouvrier est dans son milieu, c'est là qu'il exerce sa fonction sociale essentielle. Si l'ouvrier était un esclave à son travail, alors la liberté, hors de ce travail, serait bien vite « une liberté des dimanche », c'est-à-dire une liberté fictive. La classe ouvrière ne peut pas être maîtresse de son travail et de la production si elle ne possède pas le contrôle des conditions et des buts de son travail dans l'usine. A cette fin, elle doit s'organiser dans les entreprises en formant des Conseils Ouvriers pour diriger l'entreprise. Elle doit faire du directeur un fonctionnaire subordonné au Conseil, contrôlé, engagé et licencié par lui. Aujourd'hui, toutes les décisions-clés qui constituent la direction de l'entreprise sont dictées par le pouvoir central. Dans de telles conditions, les Conseils Ouvriers seraient pratiquement privés de pouvoir. Le directeur est lié, par sa nature même, aux organismes dirigeants et, donc, à l'appareil central de la direction économique. Dans de telles conditions, les Conseils Ouvriers se présenteraient inévitablement comme une direction secondaire, comparable aux Conférences Autonomes Ouvrières. Pour que ces Conseils puissent diriger l'entreprise, la classe ouvrière doit les rendre indépendants de ces entreprises. Ainsi, elle créera la condition préliminaire de la démocratie ouvrière et, en même temps donnera de nouvelles directives pour réaliser le véritable but de classe de la production (comme nous l'avons déjà montré dans le chapitre III, la centralisation est l'instrument pour organiser la production pour la production, alors que la production des biens de consommation exige la décentralisation). De cette façon-là, la classe ouvrière, en commençant à réaliser son programme, réalise au passage ce qui est très en avance dans le programme de la technocratie : l'indépendance de l'entreprise. La classe ouvrière et la technocratie mettent dans cette notion un contenu social totalement différent. Pour la technocratie, l'indépendance de l'entreprise signifie le pouvoir tout entier entre les mains de la direction. Pour la classe ouvrière, cette notion signifie l'indépendance des travailleurs. C'est pourquoi la classe ne peut pas se limiter à la direction de l'entreprise par l'intermédiaire des Conseils. En effet, dans ce cas, elle réaliserait seulement le programme de la technocratie et par là-même subirait un nouveau joug.

Les décisions principales concernant la répartition et l'utilisation du revenu national ont, par définition, un caractère économique général, c'est-à-dire qu'elles se situent au niveau de l'économie nationale ; autrement dit, elles peuvent être prises seulement au niveau du pouvoir central. Si ces décisions émanant du pouvoir restaient en dehors du rayon d'action de la classe ouvrière, celle-ci ne pourrait pas dominer la production et par là-même son propre travail. L'autonomie ouvrière limitée à l'entreprise deviendrait inévitablement une fiction dissimulant le pouvoir de la direction d'usine et la domination d'une nouvelle bureaucratie, politiquement liée à la technocratie dans l'Etat. Alors l'exploitation continuerait et l'ancien désordre se répéterait sous une forme nouvelle.

II. — C'est pourquoi il est nécessaire que la classe ouvrière organise, en plus des Conseils Ouvriers dans les entreprises, des délégations des entreprises dans le pays, c'est-à-dire qu'elle orga-